

# SANS-PAPIERS : DÉFENDONS NOS DROITS

## DE TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS !

AS-TU LES MÊMES DROITS QUE LES AUTRES SALARIÉ-ES ?

OUI !

PEUX-TU CONTESTER UN LICENCIEMENT POUR ABSENCE DE PAPIER SI TON PATRON ÉTAIT AU COURANT ?

OUI !

PEUX-TU BÉNÉFICIER DES MÊMES DISPOSITIONS DU CODE DU TRAVAIL (SALAIRES, CONDITIONS, HORAIRES, REPOS...) ?

OUI !

EN CAS DE DIFFICULTÉ, PEUX-TU T'ADRESSER À L'INSPECTION OU À LA MÉDECINE DU TRAVAIL ?

OUI !

SI TU AS UN ACCIDENT DU TRAVAIL, ES TU INDEMNISÉ-E ?

OUI !

PEUX-TU ALLER AUX PRUD'HOMMES ?

OUI !



### TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

## SANS-PAPIERS : ON S'ORGANISE AVEC LE SYNDICAT CNT-SO

### POUR DÉFENDRE NOS DROITS, COLLECTIVEMENT OU INDIVIDUELLEMENT, ET EN OBTENIR DE NOUVEAUX !



✉ [contact@cnt-so.org](mailto:contact@cnt-so.org)

☎ 09 87 53 87 56

🦋 [cnt-so.bsky.social](https://www.cnt-so.bsky.social)

🌐 [cnt-so.org](https://www.cnt-so.org)

📍 CNTSO

